

Document 1

Analyse de rentabilité des Services à l'enfance : Transition des services de garde d'enfants du Centre éducatif Pinocchio vers un secteur à besoins élevés

Direction générale des services sociaux et communautaires

Juin 2025



Table des matières

Résumé	3
Introduction.....	9
Contexte	9
Paysage législatif	11
Survol des centres de services de garde municipaux	14
Analyse de l'examen de la relocalisation du Centre éducatif Pinocchio.....	16
Évaluation des secteurs de service et des quartiers	16
Disponibilité et évaluation des biens immobiliers	18
1010, rue Somerset Ouest.....	19
Plan de financement des immobilisations	20
Recommandations	22
Mise en œuvre	23
Annexe A : Évaluation des secteurs de service et des quartiers.....	24
Annexe B : Disponibilité et évaluation des biens immobiliers	27

Résumé

Compte tenu de la période de profonde transformation, modernisation et croissance que connaît le secteur de la garde d'enfants et de la petite enfance, un examen des centres de services de garde municipaux ([ACS2021-CSS-GEN-0008](#)) a été réalisé et présenté au Conseil municipal en juin 2021. Le mandat du Conseil concernant les centres de services de garde municipaux est de servir les familles qui se heurtent à différents obstacles et problèmes structurels dans les secteurs de la ville où il n'y a pas assez de places pour répondre à la demande, et où aucun autre fournisseur n'est en mesure de changer son offre de services.

Comme il est ressorti de l'examen des centres de services de garde municipaux que le Centre éducatif Pinocchio ne répondait pas adéquatement au mandat de la Ville, le Comité et le Conseil ont demandé en juin 2021 au personnel municipal de procéder à une analyse de rentabilité et d'établir un plan de financement des immobilisations en vue de la transition de ce centre de services de garde. L'accès à des services de garde d'enfants et de la petite enfance en français est un enjeu fondamental pour les familles francophones d'Ottawa, puisque ces services suscitent un sentiment d'appartenance, favorisent la vitalité de la communauté, préservent la langue et encouragent la fréquentation des écoles de langue française.

Le présent document a pour but de présenter une analyse de rentabilité et un plan de financement des immobilisations pour procéder à la transition du Centre éducatif Pinocchio vers un secteur à besoins élevés. Afin de trouver un nouveau site, le personnel municipal a réalisé une étude complète reposant sur une gamme d'indicateurs. Conformément aux directives du Conseil, un secteur à besoins élevés a été défini dans le [Plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance 2019-2023](#) à l'aide de données probantes (p. ex. le nombre de places en services de garde pour atteindre la cible d'accès, la vulnérabilité des quartiers, les emplacements accessibles en transport en commun, le nouveau Plan de dépenses en immobilisations pour le logement abordable 2020) en tenant compte de la disponibilité des terrains et du budget. Deux catégories d'indicateurs ont été utilisées pour résumer les constatations :

- Évaluation des secteurs de service et des quartiers
- Disponibilité et évaluation des biens immobiliers

L'évaluation des secteurs de service et des quartiers a été réalisée sur la base de données qualitatives et quantitatives présentées dans le Plan de système de services

de garde d'enfants et de la petite enfance 2019-2023. La priorité a été accordée aux secteurs géographiques où il y a une offre de services de garde francophones¹ et aux quartiers vulnérables, en utilisant l'Indice socio-économique des quartiers canadiens pour le développement de la petite enfance en guise de référence. D'autres indicateurs ont été utilisés, notamment les plans d'aménagement axés sur le transport en commun de la Ville d'Ottawa, le Plan de dépenses en immobilisations pour le logement abordable 2020 et le Plan officiel. Les données qualitatives et quantitatives ont été regroupées dans une matrice de notation permettant d'évaluer et de trouver des secteurs géographiques dans la ville vers lesquels les services du Centre éducatif Pinocchio pourraient être transférés.

D'après l'évaluation réalisée, le quartier Dalhousie², situé dans la collectivité de Centre-ville Ouest, est celui qui a obtenu la note la plus élevée pour accueillir un centre de services de garde municipal francophone selon les critères définis. Avec l'entrée en service de la nouvelle station Corso Italia de l'O-Train, on anticipe une croissance importante de la population dans le quartier Dalhousie. Le Plan secondaire du secteur de la station Corso Italia laisse entrevoir une augmentation du nombre d'unités résidentielles dans le secteur à l'étude de l'ordre de 7 000 au fil du temps, dont une grande proportion devrait provenir du projet du 1010, rue Somerset Ouest, lequel proposera un nombre élevé de logements abordables.

Pour ce qui est de la disponibilité et de l'évaluation des biens immobiliers, le personnel municipal a respecté la stratégie de gestion des actifs non financiers, a cherché et évalué des biens immobiliers appartenant à la Ville d'Ottawa ou accessibles à celle-ci, plutôt que de chercher des biens sur le marché ou par l'entremise de courtiers immobiliers qui auraient nécessité un financement immédiat en capitaux et une approbation du Conseil. La recherche s'est limitée aux propriétés qui pourraient être occupées au cours des cinq prochaines années et répondent aux exigences

¹ Selon la définition qui en est donnée dans le Plan de système de services de garde et de la petite enfance 2019-2023, les francophones sont les personnes pour lesquelles la langue maternelle est le français, de même que les personnes pour lesquelles la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, mais qui ont une bonne connaissance du français comme langue officielle et qui utilisent le français à la maison.

² Tel qu'il est défini dans le Plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance (Annexe A – Liste des quartiers).

provinciales en matière d'agrément. Le personnel a consulté la Direction générale des services de la planification, de l'aménagement et du bâtiment, la Direction générale des loisirs, de la culture et des installations, les Services des solutions de logement et des investissements (anciennement le Bureau des biens immobiliers municipaux) et la Société de logement communautaire d'Ottawa pour trouver et évaluer des propriétés disponibles qui répondraient aux exigences en matière de services de garde d'enfants et s'aligneraient sur l'orientation du Conseil. Le personnel a évalué la viabilité des propriétés sous l'angle de l'agrément des services de garde d'enfants, du coût, du calendrier d'exécution, du caractère adéquat du terrain, de l'intérêt supérieur de la population, du mandat de la Ville et de la contribution au plan de transition.

Selon l'évaluation et l'analyse des biens immobiliers réalisées, le bien situé au 1010, rue Somerset Ouest, a obtenu la meilleure note et constitue l'emplacement à privilégier. Les autres options s'accompagnaient toutes de contraintes, certaines ne répondant pas aux exigences ou n'ayant pas la capacité d'accueillir des services de garde agréés, tandis que, pour d'autres, les calendriers d'exécution ne correspondaient pas aux besoins des Services à l'enfance ou nécessitaient un investissement important en capitaux.

La Ville d'Ottawa a élaboré le plan conceptuel pour l'aménagement d'un carrefour communautaire intégré et durable au 1010, rue Somerset Ouest, entre la Petite Italie, Hintonburg et le Quartier chinois. Le Conseil a approuvé le rapport ACS2024-SI-HSI-0026 en décembre 2024. Flanqué du Centre récréatif Plant et de la station Corso Italia de l'O-Train, ce carrefour communautaire, appelé Village Gladstone, se greffera au projet d'aménagement résidentiel de la Société de logement communautaire d'Ottawa situé immédiatement au sud. Les caractéristiques de l'emplacement donnent à la Ville l'occasion unique d'atteindre les objectifs fondamentaux du nouveau Plan officiel (2021) et du Plan secondaire de la station Corso Italia en matière de densification et d'aménagement axé sur les transports en commun aux stations du train léger sur rail.

Le plan conceptuel prévoit l'octroi de terrains pour l'aménagement d'une nouvelle école primaire de langue française. La province de l'Ontario applique l'approche « Les écoles d'abord » à la garde d'enfants et verse au Conseil scolaire public de langue française des fonds d'immobilisations pour construire la nouvelle école et trois nouvelles salles de garde d'enfants, ce qui correspond à 49 places. Les Services à l'enfance recommandent que les deux salles existantes du Centre éducatif Pinocchio soient déménagées vers le nouveau site de l'école. Cette stratégie concorde avec la stratégie

de gestion des actifs non financiers, puisqu'elle permet d'éviter le coût en immobilisations d'un nouvel actif appartenant à la Ville, ce qui préserve sa capacité à offrir le service.

D'un point de vue opérationnel, la Ville superviserait trois nouvelles salles en plus des deux salles existantes au Centre éducatif Pinocchio (cinq salles, pour un total de 88 places francophones). L'harmonisation des services avec la date d'ouverture prévue par le Conseil scolaire public de langue française, soit septembre 2027, est une occasion sans précédent pour les Services à l'enfance et la Ville d'Ottawa de soutenir les familles et les fournisseurs de soins, puisque cela permet de se doter d'une installation qui respecte le mandat de la Ville de servir les familles qui se heurtent à différents obstacles et problèmes structurels, tout en préservant la langue française, la culture et l'identité culturelle des familles qui reçoivent le service.

Afin de s'assurer que le Conseil puisse examiner cet emplacement, les Services à l'enfance ont conclu un protocole d'entente entre la Ville d'Ottawa et le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO) pour obtenir le premier droit de refus sur l'installation de services de garde d'enfants qui sera incorporée à l'école. Ce protocole d'entente permet à la Ville d'Ottawa, sous réserve de l'approbation du Conseil, de travailler à la conclusion d'un accord de projet visant à garantir l'emplacement et à permettre la transition du Centre éducatif Pinocchio, ainsi que de réinvestir les fonds dans un secteur où les besoins sont élevés.

Dans le cadre du protocole d'entente, le Conseil scolaire cherchera à obtenir un financement provincial supplémentaire pour construire deux nouvelles salles de services de garde qui permettront de transférer les 31 places existantes du Centre éducatif Pinocchio à cet endroit. Si aucun financement provincial n'est accordé, la Ville devra verser une contribution ponctuelle pour couvrir les coûts prévus. Dans le rapport sur le plan conceptuel (ACS2024-SI-HIS-0026), le Conseil a approuvé l'affectation du produit net obtenu sur la vente du terrain au Conseil scolaire au compte d'immobilisations du projet du 1010, rue Somerset, pour financer la poursuite des activités de planification et des travaux d'aménagement et l'avancement des travaux sur le site. Au besoin, ces fonds pourraient être utilisés pour couvrir les coûts prévus pour la construction des nouvelles salles de services de garde afin de veiller à ce que nos places existantes puissent être transférées à cet endroit.

Toujours d'un point de vue opérationnel, la Ville serait tenue d'exploiter les trois nouvelles salles en plus des deux salles existantes au Centre éducatif Pinocchio.

Étant donné que la nouvelle approche provinciale de financement fondée sur les coûts pour 2025 vient tout juste d'être publiée aux fins de mise en œuvre dans le cadre du Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (SPAGJE), il est actuellement difficile pour le personnel de fournir des données concrètes sur la planification financière opérationnelle, y compris l'exigence provinciale de procéder à une vérification de l'optimisation des ressources des services municipaux. La formule de financement provinciale comprend des points de référence pour mieux représenter les coûts, y compris une allocation complémentaire héritée pour couvrir entièrement les coûts traditionnels, un supplément de croissance et un montant tenant lieu de profit/excédent. À l'heure actuelle, le personnel ne prévoit pas de devoir demander à la Ville des fonds supplémentaires. La Ville évaluera plus en profondeur le nouveau modèle de financement, réalisera la vérification de l'optimisation des ressources exigée par le gouvernement provincial et inclura toute incidence sur le financement opérationnel dans un budget ultérieur.

Au total, il y aurait 88 places (31 places transférées, 49 places provenant du plan existant du CEPEO et 8 nouvelles places nettes) à cet endroit, qui pourrait éventuellement offrir des services de garde de tout-petits francophones, pour lesquels la demande est très forte. Cela correspondrait aux priorités du Plan de système de services de garde de la Ville visant à augmenter et à optimiser la capacité et la flexibilité, en accordant la priorité aux communautés mal desservies, aux jeunes enfants et aux services de garde à temps partiel.

À la lumière de ce qui précède, le personnel municipal formule les recommandations suivantes au Conseil :

1. recevoir l'analyse de rentabilité et le plan de financement des immobilisations, conformément aux directives du Conseil, afin de faciliter la transition du Centre éducatif Pinocchio vers un secteur à besoins élevés, comme il est indiqué dans le présent rapport;
2. approuver l'emplacement du 1010, rue Somerset Ouest, pour la transition du Centre éducatif Pinocchio, qui maintient et augmente le nombre de places de services de garde francophones, vers un secteur où les besoins sont élevés;
3. déléguer au directeur des Services à l'enfance le pouvoir de négocier, de conclure, d'exécuter et de modifier des ententes avec le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO) afin de faciliter la transition du Centre éducatif Pinocchio, tel qu'il est décrit dans le présent rapport;

4. demander au personnel d'utiliser le compte d'immobilisations pour le projet du 1010, rue Somerset, pour couvrir les coûts prévus de la construction de deux nouvelles salles de services de garde si le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO) ne reçoit pas de financement provincial, comme il est expliqué dans le présent rapport;
5. réaffirmer l'engagement pris par la Ville en 2021 de demander au personnel de procéder à une transition harmonieuse de ces places francophones essentielles, de minimiser les répercussions pour les familles, de travailler avec le propriétaire du Centre éducatif Pinocchio et un fournisseur de services de garde d'enfants sans but lucratif afin de maintenir des places réservées aux francophones et d'accorder la priorité à ces places dans le cadre de stratégies de croissance dirigées afin de s'assurer que les places peuvent demeurer dans le SPAGJE et que les familles puissent bénéficier de tarifs réduits.

Ces recommandations feront en sorte que les centres de services de garde municipaux respectent le mandat de la Ville et restent un modèle à suivre en matière d'accès à des services de haute qualité, abordables et adaptés. Cet objectif est soutenu par les priorités du mandat du Conseil pour 2023-2026, dans le cadre de la Priorité stratégique intitulée « Une ville avec des logements abordables qui est plus vivable pour tous ». Cette priorité englobe les services de garde d'enfants agréés et les services à la petite enfance, y compris la prise en compte des obstacles avec lesquels sont aux prises les francophones, les Autochtones et les familles. Cette initiative s'inscrit également dans le [Plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance 2025-2029](#) récemment approuvé par le Conseil.

Sous réserve de l'approbation du Conseil, le personnel de la Ville accordera la priorité à l'élaboration d'un plan de transition vers le nouvel emplacement, en minimisant les répercussions pour les familles et en collaborant avec le propriétaire du Centre éducatif Pinocchio et, de préférence, un fournisseur de services de garde d'enfants sans but lucratif afin de maintenir les places réservées aux francophones et une structure tarifaire similaire et d'assurer une transition harmonieuse de ces services de garde d'enfants francophones essentiels offerts par le Centre éducatif Pinocchio.

Il faut beaucoup de temps pour planifier le transfert d'un centre de services de garde agréé d'une façon qui minimise les répercussions. Il faut notamment chercher et choisir un nouvel emplacement dans un secteur où les besoins sont élevés, construire ou rénover les locaux choisis, consulter les parties prenantes, prendre les mesures qui s'imposent pour respecter les conditions de l'agrément et travailler main dans la main

avec les autres parties prenantes pour maintenir les services de garde d'enfants francophones essentiels au 111, promenade Sussex et assurer une transition harmonieuse. La décision de faire coïncider la transition avec le calendrier scolaire aidera également les familles bénéficiant déjà des services, mais dont l'enfant commencera à fréquenter l'école. Les discussions et les communications avec les familles et les parties prenantes se feront à l'avance pour s'assurer qu'un soutien est apporté tout au long de la période de transition afin de les aider à passer au travers de cette étape sans problème ou à trouver une autre solution de prise en charge. Le personnel municipal poussera également plus loin le partenariat et les accords avec le conseil scolaire du CEPEO. Il est prévu que la construction des salles de services de garde soit achevée et que les places soient opérationnelles en septembre 2027.

Introduction

L'objectif du présent document consiste à présenter une analyse de rentabilité et un plan de financement des immobilisations pour faciliter la transition du Centre éducatif Pinocchio vers un secteur à besoins élevés, quel qu'il a été défini dans le [Plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance 2019-2023](#). Pour mener à bien l'analyse, nous avons eu recours à des données probantes (p. ex. le nombre de places en services de garde pour atteindre la cible d'accès, la vulnérabilité des quartiers, les emplacements accessibles en transport en commun, le nouveau Plan de dépenses en immobilisations pour le logement abordable 2020) et tenu compte de la disponibilité des terrains et du budget, conformément à la demande du Comité et du Conseil en juin 2021. Cette initiative s'inscrivait précédemment dans la priorité portant sur les collectivités prospères du [Plan stratégique 2019-2022 de la Ville d'Ottawa](#), qui consistait à investir dans les services de garde d'enfants en vue d'améliorer leur accès, leur abordabilité, leur qualité et leur adaptabilité dans l'ensemble des quartiers de la ville. Elle s'inscrit aujourd'hui dans les priorités du mandat du Conseil pour 2023-2026, dans le cadre de la Priorité stratégique intitulée « Une ville avec des logements abordables qui est plus vivable pour tous ». Cette priorité englobe les services de garde d'enfants agréés et les services à la petite enfance, y compris la prise en compte des obstacles avec lesquels sont aux prises les francophones, les Autochtones et les familles. Cette initiative s'inscrit également dans le [Plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance 2025-2029](#) récemment approuvé par le Conseil.

Contexte

Compte tenu de la période de profonde transformation, modernisation et croissance que connaît le secteur de la garde d'enfants et de la petite enfance, un examen des

centres de services de garde municipaux (ACS2021-CSS-GEN-0008) a été réalisé et présenté au Conseil municipal en juin 2021. Le mandat du Conseil concernant les centres de services de garde municipaux est de servir les familles qui se heurtent à différents obstacles et problèmes structurels dans les secteurs de la ville où il n'y a pas assez de places pour répondre à la demande, et où aucun autre fournisseur n'est en mesure de changer son offre de services. Le rapport indique que, sur les dix centres de services de garde d'enfants municipaux en activité, le Centre éducatif Pinocchio, situé au 111, promenade Sussex, dans la communauté de New Edinburgh/Rockcliffe Park, ne respectait pas le mandat de la Ville de servir les familles qui se heurtent à différents obstacles et problèmes structurels. Différentes raisons peuvent en être la cause, dont une faible demande pour la subvention des frais de garde d'enfants, le fait qu'il ne s'agit pas d'un quartier prioritaire et la disponibilité d'autres fournisseurs de services communautaires dans le secteur pour servir les familles bénéficiant d'une subvention.

Pour veiller à ce que les centres de services de garde municipaux se conforment au mandat de la Ville et restent un modèle à suivre en matière d'accès à des services de haute qualité, abordables et adaptés qui influent positivement sur le développement social des enfants, leur transition vers l'école et leur réussite scolaire, le Conseil municipal a demandé au personnel municipal de réaliser une analyse de rentabilité et d'élaborer un plan de financement des immobilisations pour transférer les services offerts au Centre éducatif Pinocchio et réinvestir les fonds dans un secteur où les besoins sont élevés.

L'accès à des services de garde d'enfants et de la petite enfance en français est un enjeu fondamental pour les familles francophones d'Ottawa. La perte de ces services au 111, promenade Sussex, pour la communauté francophone et les autres familles qui ont accès à ces services doit être prise en compte et atténuée dans la mesure du possible. Ces services suscitent un sentiment d'appartenance, favorisent la vitalité de la communauté, préservent la langue et encouragent la fréquentation des écoles de langue française. Compte tenu du temps et des ressources considérables qu'il faut investir pour transférer un centre de services de garde et en minimiser les répercussions, sous réserve de l'approbation du Conseil, le personnel municipal travaillera en priorité avec le propriétaire et, de préférence, un fournisseur de services de garde d'enfants sans but lucratif pour maintenir et transférer ces services de garde d'enfants francophones essentiels offerts à l'emplacement actuel du Centre éducatif Pinocchio.

Paysage législatif

Le 28 mars 2022, les gouvernements provincial et fédéral ont conclu un accord concernant un plan national de services de garde d'enfants pour l'Ontario, le [Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants \(SPAGJE\)](#). Ce nouveau système pancanadien trace la voie à suivre pour fournir un système national de services de garde pour jeunes enfants de haute qualité, à la fois abordables et inclusifs pour les familles.

Au cours de la première phase (2022), la province a adopté une approche graduelle pour mettre en œuvre le nouveau système en poursuivant d'abord les objectifs immédiats liés à l'abordabilité pour les familles et à la stabilité du système, pour ensuite se pencher sur l'amélioration à long terme de l'accessibilité et de l'inclusion.

La Ville d'Ottawa, en sa qualité de gestionnaire du système de services, applique les [Lignes directrices sur le Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants du ministère de l'Éducation](#) et met en œuvre le nouveau système en procédant par étapes, en fonction des directives provinciales en vigueur. En date du 1^{er} novembre 2024, plus de 90 p. cent des fournisseurs de services de garde d'enfants agréés avaient opté pour le nouveau système pancanadien, ce qui rendra les services de garde d'enfants beaucoup plus abordables pour les familles qui fréquentent les centres de services de garde d'enfants agréés admissibles. Le Conseil a demandé aux centres de services de garde municipaux de la Ville d'Ottawa d'adhérer au SPAGJE et de rajuster les frais en conséquence. En adhérant à ce système, la Ville a considérablement amélioré l'accessibilité du service pour les familles. La mise en œuvre de la première phase n'a engendré aucune obligation additionnelle au chapitre des services ou des finances. Les centres de services de garde municipaux sont également assujettis aux directives des gouvernements provincial et municipal. Ils doivent notamment respecter le Plan du réseau de services de la Ville et toutes les prochaines phases du programme provincial. Toute modification apportée au service ou répercussion financière sera soulevée dans un rapport subséquent ou dans le cadre du processus budgétaire de la Ville.

Le 19 décembre 2022, le gouvernement provincial a annoncé les premières étapes de l'affectation du financement pour créer les dernières places en services de garde du nouveau SPAGJE. Le plan ciblé a été partagé pour la première fois avec les municipalités afin de créer de nouvelles places de garde d'enfants agréées, dans le but d'améliorer l'accès aux familles de l'Ontario. En bref, dans le cadre de l'approche provinciale, les nouvelles places seront attribuées aux communautés de l'Ontario selon

un modèle qui tient compte des données démographiques, des indicateurs socioéconomiques et de la capacité des services de garde d'enfants agréés existants, et relèveront du SPAGJE, qui est composé à la fois de centres à but lucratif et sans but lucratif. Pour simplifier la distribution des places, le gouvernement provincial s'assure que chaque région dispose d'une place pour trois enfants, tout en prévoyant des places réservées aux groupes méritant l'équité. Il accorde la priorité aux communautés dont les enfants ont le plus besoin de ces places : les communautés rurales, les communautés en croissance, les enfants des familles à faible revenu, les enfants vulnérables, les enfants issus de communautés diverses, les enfants ayant des besoins particuliers, ainsi que les enfants francophones et autochtones.

Bien que de nombreux membres de la communauté souhaitent une approche plus universelle à la croissance plutôt qu'une place pour trois enfants, surtout à mesure que la demande des familles augmente dans le cadre de ce nouveau système pancanadien plus abordable, Ottawa sera limitée à assurer une croissance du système selon les lignes directrices provinciales et l'affectation du financement. La province compte mener des consultations sur d'autres priorités afin d'éclairer la mise en œuvre future du SPAGJE, tandis que nous continuerons de plaider pour un accès accru pour les familles, sachant à quel point ces services sont essentiels au bien-être social et économique des familles et de la communauté.

Le gouvernement provincial a alloué 2 903 nouvelles places de garde d'enfants financées par le SPAGJE à Ottawa dans le cadre de sa stratégie de croissance dirigée, réparties ainsi : 2 190 places dans les collectivités et 713 places dans de nouveaux locaux aménagés à même les écoles, la province ayant adopté l'approche « [Les écoles d'abord](#) ». Les nouvelles places dans les collectivités sont distribuées dans des secteurs de la ville selon une optique d'équité et d'inclusion et une approche fondée sur des données probantes pour choisir les populations et les secteurs prioritaires de la ville entre 2023 et 2026. Cela comprend 125 places réservées aux francophones dans les collectivités, dans les secteurs de la ville où les besoins sont importants.

Le jeudi 15 août 2024, la province a publié des renseignements relatifs à sa nouvelle approche de financement fondée sur les coûts pour le SPAGJE qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2025. Le secteur attendait cette annonce avec impatience, puisque le gouvernement provincial met de l'avant l'assurance d'un financement des plus nécessaires tant pour les municipalités que pour les fournisseurs de services de garde agréés partout en Ontario. Ce nouveau cadre de financement tiendra compte de la manière dont les services de garde sont fournis en Ontario et il sera fondé sur les coûts

réels de la prestation des services rendus aux enfants admissibles en vertu du SPAGJE.

Parallèlement à la mise en œuvre de la nouvelle approche de financement, de nombreuses familles dont les enfants sont inscrits dans le SPAGJE ont vu une nouvelle diminution de leurs frais de garde à compter du mercredi 1^{er} janvier 2025. Les tarifs de base des services de garde d'enfants ont été plafonnés à 22 \$ par jour afin de favoriser la transition vers des tarifs moyens de 10 \$ par jour d'ici la fin de l'année 2025-2026.

Le gouvernement provincial a élaboré des paramètres afin que ce financement soit plus représentatif des coûts habituellement engagés pour la prestation de services agréés de garde d'enfants, y compris du financement complémentaire durable afin de couvrir entièrement les coûts traditionnels au-delà des allocations de référence et un supplément de croissance pour les nouveaux fournisseurs. En plus de couvrir les coûts admissibles, la formule de financement s'établit dans un montant tenant lieu de profit/excédent pour reconnaître les coûts de renonciation des fournisseurs de services et le risque d'exploiter une entreprise ou de réinvestir dans les services de garde d'enfants.

Dans le cadre des lignes directrices provinciales de 2024, les municipalités qui exploitent directement des centres de services de garde d'enfants doivent retenir un avis indépendant (p. ex. en faisant appel aux services d'un tiers) pour effectuer une vérification de l'optimisation des ressources et rendre publics le rapport de vérification, les recommandations et les réponses de la direction. L'objectif de la vérification de l'optimisation des ressources est de déterminer si le financement provincial est utilisé de manière efficace et efficiente par les centres exploités directement et si les services de garde d'enfants pourraient être offerts plus efficacement par un fournisseur tiers. Les municipalités qui ont entrepris une vérification de l'optimisation des ressources de ce genre au cours des cinq dernières années (c'est-à-dire depuis le 1^{er} janvier 2019) et qui estiment que le rapport qui en est issu répond à l'objectif de l'exigence énoncée plus haut doivent partager une copie du rapport du vérificateur avec le Ministère aux fins de confirmation.

L'examen des centres de services de garde municipaux ([ACS2021-CSS-GEN-0008](#)) ayant été achevé et présenté au Conseil en juin 2021, le présent rapport a été soumis au Ministère afin d'obtenir la confirmation que le rapport déjà produit répond aux objectifs énoncés dans ses lignes directrices. Il a été déterminé que le rapport doit encore faire l'objet d'un examen par un tiers indépendant et que les recommandations et les réponses de la direction doivent être rendues publiques. Le personnel s'acquitte actuellement de cette tâche et présentera un rapport du Conseil qui satisfera aux exigences provinciales.

Comme le nouveau SPAGJE est mis en place graduellement en suivant les directives constamment transmises par le gouvernement provincial, il demeure encore beaucoup d'impondérables quant aux prochaines étapes et aux phases à venir, ce qui nuit à la capacité de la Ville à transmettre des renseignements concrets pour la planification.

Survol des centres de services de garde municipaux

On compte dix centres de services de garde municipaux gérés par les Services à l'enfance, dont huit qui offrent des services en anglais et deux qui offrent des services en français. Au total, il y a 393 places agréées pour les tout-petits et les enfants d'âge préscolaire, ce qui représente trois pour cent de toutes les places agréées pour les tout-petits et les enfants d'âge préscolaire à Ottawa. Le mandat du Conseil concernant les centres de services de garde municipaux est de servir les familles qui se heurtent à différents obstacles et problèmes structurels dans les secteurs de la ville où il n'y a pas assez de places pour répondre à la demande, et où aucun autre fournisseur n'est en mesure de changer son offre de services.

Les centres de services de garde municipaux fournissent des programmes de qualité, abordables et adaptés partout à Ottawa et accordent la priorité aux familles qui ont besoin d'une place subventionnée. Ce faisant, ils aident à réduire la pauvreté et les inégalités entre les genres et favorisent un sentiment d'appartenance chez les familles confrontées à différents obstacles, comme les nouveaux immigrants, les familles monoparentales, les familles à faible revenu et les familles avec des enfants ayant des besoins particuliers.

Les centres de services de garde municipaux offrent un environnement et une programmation diversifiés et inclusifs qui stimulent l'apprentissage et le développement précoce des enfants. Tous les enfants bénéficient d'un accès équitable aux soins et aux programmes, indépendamment de leur appartenance religieuse ou culturelle, de leur langue parlée ou de leur stade de développement. Les centres de services de garde

municipaux englobent les enfants ayant des besoins particuliers dans leur offre de services et procurent, grâce à la collaboration et à des programmes spécialisés, un soutien approprié aux familles qui se heurtent à différents obstacles et problèmes structurels, par exemple des troubles de dépendance, des problèmes de santé mentale, des retards de langage ou de développement ou d'autres besoins sociaux clairement établis. En outre, deux centres de services de garde municipaux proposent des programmes qui répondent aux besoins culturels et linguistiques uniques des enfants francophones.

Avant la nouvelle formule de financement, les dépenses de fonctionnement étaient majoritairement financées par trois sources : le financement provincial, les frais payés par les parents et un investissement municipal annuel avoisinant 4,2 millions de dollars. L'investissement municipal a rendu les centres de services de garde municipaux plus abordables pour les familles, a permis de réduire les coûts du programme de subvention des frais de garde d'enfants, ce qui a permis de desservir plus d'enfants dans toute la ville, et a augmenté l'allocation provinciale de la Ville. Il reflète également l'écart de financement qui existe entre la mise en œuvre d'un programme modèle et l'offre d'un accès à des services de haute qualité, abordables et adaptés. Selon les acteurs du secteur, la plus importante lacune du système est les salaires et les avantages sociaux, puisqu'ils sont liés à la qualité. Les investissements municipaux importants permettent d'offrir une rémunération attrayante au personnel qualifié et contribuent à la participation et à la rétention de la main-d'œuvre, en plus de soutenir la [Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres de la Ville](#), puisque le personnel est majoritairement composé de femmes. Les centres de services de garde municipaux disposent d'une main-d'œuvre expérimentée et stable, ce qui favorise l'établissement de relations étroites et la familiarité avec les enfants et les membres de leur famille.

Analyse de l'examen de la relocalisation du Centre éducatif Pinocchio

De décembre 2022 à janvier 2023, le personnel municipal a examiné en profondeur les tenants et les aboutissants de la relocalisation du Centre éducatif Pinocchio, utilisant pour ce faire une gamme d'indicateurs afin de trouver un emplacement dans un secteur à besoins élevés. Conformément aux directives du Conseil, un secteur à besoins élevés a été défini dans le [Plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance 2019-2023](#) à l'aide de données probantes (p. ex. le nombre de places en services de garde pour atteindre la cible d'accès, la vulnérabilité des quartiers, les emplacements accessibles en transport en commun, le nouveau Plan de dépenses en immobilisations pour le logement abordable 2020) en tenant compte de la disponibilité des terrains et du budget. Deux catégories d'indicateurs ont été utilisées pour résumer les résultats :

- Évaluation des secteurs de service et des quartiers
- Disponibilité et évaluation des biens immobiliers

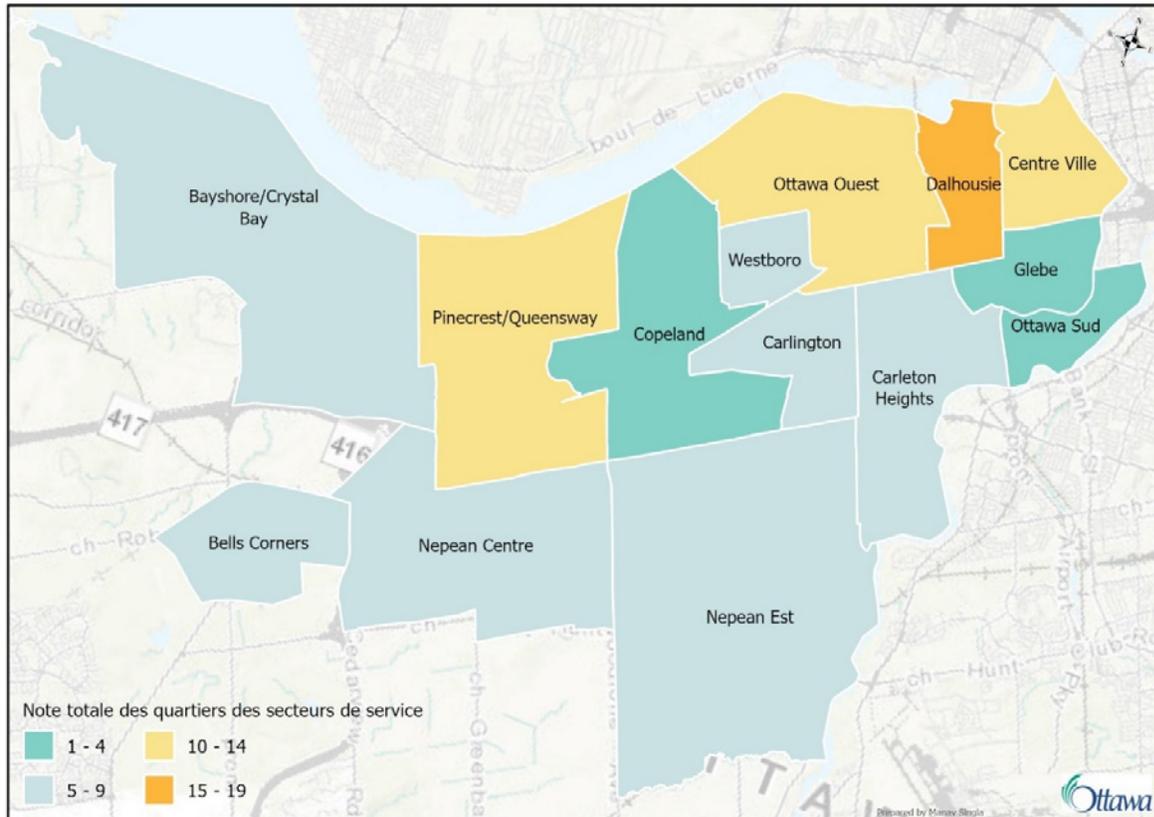
Évaluation des secteurs de service et des quartiers

L'évaluation des secteurs de service et des quartiers a été réalisée sur la base de données qualitatives et quantitatives présentées dans le Plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance 2019-2023. La priorité a été accordée aux secteurs géographiques où il y a une offre de services de garde francophones³ et à la vulnérabilité des quartiers, en utilisant l'Indice socio-économique des quartiers canadiens pour le développement de la petite enfance en guise de référence. D'autres indicateurs ont été utilisés, notamment les plans d'aménagement axés sur le transport en commun de la Ville d'Ottawa, le Plan de dépenses en immobilisations pour le logement abordable 2020 et le Plan officiel. Les données qualitatives et quantitatives ont été regroupées dans une matrice de notation (qui se trouve à l'annexe A : Évaluation des secteurs de service et des quartiers) permettant d'évaluer et de trouver

³ Selon la définition qui en est donnée dans le Plan de système de services de garde et de la petite enfance 2019-2023, les francophones sont les personnes pour lesquelles la langue maternelle est le français, de même que les personnes pour lesquelles la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, mais qui ont une bonne connaissance du français comme langue officielle et qui utilisent le français à la maison.

les secteurs dans la ville où les besoins sont pressants afin d'y transférer le Centre éducatif Pinocchio.

Figure 1 : Carte de l'évaluation des secteurs de service et des quartiers illustre les résultats de la matrice de notation et met en évidence les secteurs où les besoins des francophones sont les plus importants



D'après l'évaluation réalisée, le quartier Dalhousie, situé dans la collectivité de Centre-ville Ouest, est celui qui a obtenu la note la plus élevée pour accueillir un centre de services de garde municipale francophone selon les critères définis. Avec l'entrée en service de la nouvelle station Corso Italia de l'O-Train, on anticipe une croissance importante de la population dans le quartier Dalhousie. Le Plan secondaire du secteur de la station Corso Italia laisse entrevoir une augmentation du nombre d'unités résidentielles dans le secteur à l'étude de l'ordre de 7 000 au fil du temps, dont une grande proportion devrait provenir du projet du 1010, rue Somerset Ouest, lequel proposera un nombre élevé de logements abordables.

Disponibilité et évaluation des biens immobiliers

Il faut beaucoup de temps et de ressources pour trouver des locaux et transférer les places essentielles réservées aux enfants francophones tout en minimisant les répercussions sur les familles, les enfants et le personnel. En outre, le Conseil doit approuver l'analyse de rentabilité et le plan de financement des immobilisations afin de concrétiser la transition du Centre éducatif Pinocchio vers un secteur où les besoins sont importants. Pour atteindre ces objectifs et s'aligner sur la stratégie de gestion des actifs non financiers, le personnel municipal a cherché et évalué des biens immobiliers appartenant à la Ville d'Ottawa ou accessibles à celle-ci, plutôt que de chercher des biens sur le marché ou par l'entremise de courtiers immobiliers qui auraient nécessité un financement immédiat en capitaux et une approbation du Conseil. La recherche s'est limitée aux propriétés qui pourraient être occupées au cours des cinq prochaines années et répondent aux exigences provinciales en matière d'agrément.

Le personnel a consulté la Direction générale des loisirs, de la culture et des installations, le Service des logements abordables, les Services des solutions de logement et des investissements (anciennement le Bureau des biens immobiliers municipaux) et la Société de logement communautaire d'Ottawa pour trouver et évaluer des propriétés disponibles qui répondraient aux exigences en matière de services de garde d'enfants et s'aligneraient sur l'orientation du Conseil. Il est finalement arrivé à la conclusion qu'il n'y a aucune installation municipale actuelle répondant aux exigences pour un centre de services de garde d'enfants agréé. La recherche a cependant permis de trouver onze propriétés à aménager appartenant à la Ville, dont huit situées dans le quartier Dalhousie. Le personnel a évalué la viabilité des propriétés sous l'angle de l'agrément des services de garde d'enfants, du coût, du calendrier d'exécution, du caractère adéquat du terrain, de l'intérêt supérieur de la population, du mandat de la Ville et de la contribution au plan de transition.

D'après l'évaluation et l'analyse des biens immobiliers réalisées, le bien situé au 1010, rue Somerset Ouest, a obtenu la meilleure note et constitue l'emplacement à privilégier. Les autres options s'accompagnaient toutes de contraintes, certaines ne répondant pas aux exigences ou n'ayant pas la capacité d'accueillir des services de garde agréés, tandis que, pour d'autres, les calendriers d'exécution ne correspondaient pas aux besoins des Services à l'enfance ou nécessitaient un investissement important en capitaux. En outre, les Services à l'enfance ont utilisé des critères de « refus » qui excluent tout bien ne répondant pas aux exigences législatives applicables à un centre

de services de garde d'enfants. Les notes attribuées aux biens immobiliers du quartier Dalhousie figurent à l'annexe B : Disponibilité et évaluation des biens immobiliers.

1010, rue Somerset Ouest

La Ville d'Ottawa a élaboré le plan conceptuel pour l'aménagement d'un carrefour communautaire intégré et durable au 1010, rue Somerset Ouest, entre la Petite Italie, Hintonburg et le Quartier chinois. Le Conseil a approuvé le rapport ACS2024-SI-HSI-0026 en décembre 2024.

Flanqué du Centre récréatif Plant et de la station Corso Italia de l'O-Train, ce carrefour communautaire, appelé Village Gladstone, se greffera au projet d'aménagement résidentiel de la Société de logement communautaire d'Ottawa situé immédiatement au sud. Les caractéristiques de l'emplacement donnent à la Ville l'occasion unique d'atteindre les objectifs fondamentaux du nouveau Plan officiel (2021) et du Plan secondaire de la station Corso Italia en matière de densification et d'aménagement axé sur les transports en commun aux stations du train léger sur rail.

Le site est délimité par la rue Somerset Ouest, l'avenue Gladstone, les voies ferrées de l'O-Train et la rue Preston. Il couvre une superficie totale d'environ 7,68 hectares (19 acres). Le projet d'aménagement de cette zone vise à desservir non seulement les quartiers voisins, mais aussi l'ensemble de la population du quartier central d'Ottawa, notamment les quartiers Somerset et Kitchissippi.

Les principaux éléments proposés dans le plan conceptuel du carrefour communautaire sont les suivants :

- Un nouveau parc public actif (terrains de sports, courts de tennis et espace vert)
- Une école primaire de langue française
- Un centre de services de garde d'enfants
- Des installations récréatives de la Ville d'Ottawa
- Des espaces d'arts communautaires et des espaces culturels et créatifs
- L'expansion du Centre récréatif Plant
- Des composantes de l'accord collaboratif sur les avantages avec les Algonquins de l'Ontario
- Des logements abordables
- Un projet limité d'aménagement privé à utilisation polyvalente

Le plan conceptuel prévoit l'octroi de terrains pour l'aménagement d'une nouvelle école primaire de langue française. L'harmonisation des services avec la date d'ouverture prévue par le Conseil scolaire public de langue française, soit 2027-2028, est une occasion pour les Services à l'enfance de soutenir les familles et les fournisseurs de soins, puisque cela permet de se doter d'une installation qui respecte le mandat de la Ville de servir les familles qui se heurtent à différents obstacles et problèmes structurels, tout en préservant la langue française, la culture et l'identité culturelle des familles qui reçoivent le service. En outre, il existe d'autres synergies potentielles avec des partenaires de la Ville d'Ottawa, notamment la Direction générale des loisirs, de la culture et des installations, puisque cette dernière pourrait être en mesure d'offrir des services et des espaces partagés afin de maximiser l'espace et les avantages pour la collectivité. Au cours des dix prochaines années, des milliers de nouveaux résidents devraient emménager dans le Village Gladstone. L'aménagement d'une école primaire de langue française répondrait non seulement aux besoins des résidents francophones du secteur, mais elle attirerait aussi des résidents des quartiers voisins.

Afin de s'assurer que le Conseil puisse examiner cet emplacement, les Services à l'enfance ont conclu un protocole d'entente entre la Ville d'Ottawa et le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO) pour obtenir le premier droit de refus sur l'installation de services de garde d'enfants qui sera incorporée à l'école. Ce protocole d'entente permet à la Ville d'Ottawa, sous réserve de l'approbation du Conseil, de travailler à la conclusion d'un accord de projet visant à garantir l'emplacement et à permettre la transition du Centre éducatif Pinocchio, ainsi que de réinvestir les fonds dans un secteur où les besoins sont élevés.

Dans le cadre du protocole d'entente, le Conseil scolaire cherchera à obtenir un financement provincial supplémentaire pour construire deux nouvelles salles de services de garde qui permettront de transférer les 31 places existantes du Centre éducatif Pinocchio à cet endroit. Si aucun financement provincial n'est accordé, la Ville devra verser une contribution ponctuelle pour couvrir les coûts prévus.

Plan de financement des immobilisations

La province de l'Ontario applique l'approche « Les écoles d'abord » à la garde d'enfants et verse au Conseil scolaire public de langue française des fonds d'immobilisations pour construire la nouvelle école et trois nouvelles salles de garde d'enfants, ce qui correspond à 49 places, au 1010, rue Somerset Ouest. Pour transférer les places existantes et deux salles du Centre éducatif Pinocchio à cet endroit advenant l'absence d'un financement provincial, le personnel aura besoin d'investissements en capitaux

supplémentaires de la part de la Ville. On estime que le montant nécessaire à l'aménagement de deux salles supplémentaires avoisinerait 1,4 million de dollars, en tenant compte du coût de construction. À titre comparatif, une estimation budgétaire préliminaire réalisée en 2020 pour la construction d'un centre de services de garde agréé de 62 places et certifié LEED d'une superficie de 7 500 pieds carrés nécessiterait un financement en capital de 10,1 millions de dollars, sans compter le coût d'acquisition du terrain.

Cette stratégie visant à transférer les places existantes et deux salles du Centre éducatif Pinocchio vers les futurs locaux du conseil scolaire de langue française concorde avec la stratégie de gestion des actifs non financiers, puisqu'elle permet d'éviter le coût en immobilisations d'un nouvel actif appartenant à la Ville, ce qui préserve sa capacité à offrir le service.

Dans le rapport sur le plan conceptuel (ACS2024-SI-HIS-0026), le Conseil a approuvé l'affectation du produit net obtenu sur la vente du terrain au Conseil scolaire au compte d'immobilisations du projet du 1010, rue Somerset, pour financer la poursuite des activités de planification et des travaux d'aménagement et l'avancement des travaux sur le site. Au besoin, ces fonds pourraient être utilisés pour couvrir les coûts prévus pour la construction des nouvelles salles de services de garde afin de veiller à ce que nos places existantes puissent être transférées à cet endroit.

D'un point de vue opérationnel, la Ville serait tenue d'exploiter les trois nouvelles salles en plus de construire deux autres salles pour assurer la transition de nos places actuelles. Cela nécessiterait 14 équivalents temps plein (ETP) supplémentaires pour gérer 57 places supplémentaires. Étant donné que la nouvelle approche provinciale de financement fondée sur les coûts pour 2025 vient tout juste d'être publiée, il est actuellement difficile pour le personnel de fournir des données concrètes sur la planification financière opérationnelle, y compris l'exigence provinciale de procéder à une vérification de l'optimisation des ressources des services municipaux. La formule de financement provinciale comprend des points de référence pour mieux représenter les coûts, y compris une allocation complémentaire héritée pour couvrir entièrement les coûts traditionnels, un supplément de croissance et un montant tenant lieu de profit/excédent. À l'heure actuelle, le personnel ne prévoit pas de devoir demander à la Ville des fonds supplémentaires. La Ville évaluera plus en profondeur le nouveau modèle de financement, réalisera la vérification de l'optimisation des ressources exigée par le gouvernement provincial et inclura toute incidence sur le financement opérationnel dans un budget ultérieur.

Au total, il y aurait 88 places à cet endroit, qui pourrait éventuellement offrir des services de garde de tout-petits francophones, pour lesquels la demande est très forte. Cela correspondrait aux priorités du Plan de système de services de garde de la Ville visant à augmenter et à optimiser la capacité et la flexibilité, en accordant la priorité aux communautés mal desservies, aux jeunes enfants et aux services de garde à temps partiel.

Recommandations

À la lumière de ce qui précède, le personnel municipal formule les recommandations suivantes au Conseil :

1. recevoir l'analyse de rentabilité et le plan de financement des immobilisations, conformément aux directives du Conseil, afin de faciliter la transition du Centre éducatif Pinocchio vers un secteur à besoins élevés, comme il est indiqué dans le présent rapport;
2. approuver l'emplacement du 1010, rue Somerset Ouest, pour la transition du Centre éducatif Pinocchio, qui maintient et augmente le nombre de places de services de garde francophones, vers un secteur où les besoins sont élevés;
3. déléguer au directeur des Services à l'enfance le pouvoir de négocier, de conclure, d'exécuter et de modifier des ententes avec le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO) afin de faciliter la transition du Centre éducatif Pinocchio, tel qu'il est décrit dans le présent rapport;
4. demander au personnel d'utiliser le compte d'immobilisations pour le projet du 1010, rue Somerset, pour couvrir les coûts prévus de la construction de deux nouvelles salles de services de garde si le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO) ne reçoit pas de financement provincial, comme il est expliqué dans le présent rapport;
5. réaffirmer l'engagement pris par la Ville en 2021 de demander au personnel de procéder à une transition harmonieuse de ces places francophones essentielles, de minimiser les répercussions pour les familles, de travailler avec le propriétaire du Centre éducatif Pinocchio et un fournisseur de services de garde d'enfants sans but lucratif afin de maintenir des places réservées aux francophones et d'accorder la priorité à ces places dans le cadre de stratégies de croissance dirigées afin de s'assurer que les places peuvent demeurer dans le SPAGJE et que les familles puissent bénéficier de tarifs réduits.

Ces recommandations feront en sorte que les centres de services de garde municipaux respectent le mandat de la Ville et restent un modèle à suivre en matière d'accès à des

services de haute qualité, abordables et adaptés. Cet objectif est soutenu par les priorités du mandat du Conseil pour 2023-2026, dans le cadre de la Priorité stratégique intitulée « Une ville avec des logements abordables qui est plus vivable pour tous ». Cette priorité englobe les services de garde d'enfants agréés et les services à la petite enfance, y compris la prise en compte des obstacles avec lesquels sont aux prises les francophones, les Autochtones et les familles. Cette initiative s'inscrit également dans le Plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance 2025-2029 récemment approuvé par le Conseil.

Mise en œuvre

Sous réserve de l'approbation du Conseil, le personnel de la Ville accordera la priorité à l'élaboration d'un plan de transition vers le nouvel emplacement, en minimisant les répercussions pour les familles et en collaborant avec le propriétaire du Centre éducatif Pinocchio et, de préférence, un fournisseur de services de garde d'enfants sans but lucratif afin de maintenir les places réservées aux francophones et une structure tarifaire similaire et d'assurer une transition harmonieuse de ces services de garde d'enfants francophones essentiels offerts par le Centre éducatif Pinocchio.

Il faut beaucoup de temps pour planifier le transfert d'un centre de services de garde agréé d'une façon qui minimise les répercussions. Il faut notamment chercher et choisir un nouvel emplacement dans un secteur où les besoins sont élevés, construire ou rénover les locaux choisis, consulter les parties prenantes, prendre les mesures qui s'imposent pour respecter les conditions de l'agrément et travailler main dans la main avec les autres parties prenantes pour maintenir les services de garde d'enfants francophones essentiels au 111, promenade Sussex, et assurer une transition harmonieuse. La décision de faire coïncider la transition avec le calendrier scolaire aidera également les familles bénéficiant déjà des services, mais dont l'enfant commencera à fréquenter l'école. Les discussions et les communications avec les familles et les parties prenantes se feront à l'avance pour s'assurer qu'un soutien est apporté tout au long de la période de transition afin de les aider à passer au travers de cette étape sans problème ou à trouver une autre solution de prise en charge. Le personnel municipal poussera également plus loin le partenariat et les accords avec le conseil scolaire du CEPEO. Il est prévu que la construction des salles de services de garde soit achevée et que les places soient opérationnelles en septembre 2027.

Annexe A : Évaluation des secteurs de service et des quartiers

Les limites des quartiers sont définies dans le [Plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance 2019-2023](#) (Annexe A – Liste des quartiers).

Tableau 1 : Résultats par secteur de service et par quartier

Quartiers	Capacité des services de garde francophones	Note de vulnérabilité	Plans d'aménagement axés sur les transports en commun	Nouveau programme pour le logement abordable	Total
Dalhousie	2	4	4	5	15
Centre Ville	4	3	2	5	14
Pinecrest / Queensway	4	5	5	0	14
Ottawa Ouest	1	2	3	5	11
Bayshore / Crystal Bay	2	5	2	0	9
Carlington	4	5	0	0	9
Nepean Centre	4	3	1	0	8
Carleton Heights	2	4	1	0	7
Nepean Est	4	3	0	0	7
Bells Corners	3	4	0	0	7

Quartiers	Capacité des services de garde francophones	Note de vulnérabilité	Plans d'aménagement axés sur les transports en commun	Nouveau programme pour le logement abordable	Total
Westboro	3	1	1	0	5
Ottawa Sud	3	1	0	0	4
Copeland	1	2	0	0	3
Glebe	2	1	0	0	3

Les quartiers ayant obtenu une note de 0 à 2 ne figurent pas dans le document.

Tableau 2 : Légende de la notation des secteurs de service et des quartiers

Métrique	Evaluation
Capacité des services de garde francophones	4 – Élevée (21 à 65 places) 3 – Moyenne (16 à 20 places) 2 – Faible (1 à 15 places) 0 – Dépasse les cibles d'accès
Note de vulnérabilité	5 – Élevée (119 à 132) 4 – Moyenne (107 à 118) 3 – Faible (96 à 106) 2 – Très faible (85 à 95) 1 – Dépasse les cibles (69 à 84)
Plans d'aménagement axés sur les transports en commun	Note équivalant au nombre de stations de TLR dans le quartier.

Métrique	Evaluation
Nouveau programme pour le logement abordable	La notation dépend du fait que le quartier fait partie (5) ou non (0) du plan pour le logement abordable.

Annexe B : Disponibilité et évaluation des biens immobiliers

Tableau 3 : Besoins et risques en matière d'immobilier de Dalhousie

Propriétés du quartier Dalhousie	Pourcentage des besoins des Services à l'enfance	Risques	Critères de refus
Propriété n° 1 – Propriété trouvée par les Services immobiliers	66 %	<ul style="list-style-type: none"> • Bâtiment vieillissant • Aucun calendrier d'exécution pour le projet • Enquête sur la contamination des sols requise 	S/O
Propriété n° 6 – Logement abordable	66 %	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun calendrier d'exécution pour le projet • Aucun bâtiment • Nécessité d'un investissement en capital important pour construire un bâtiment 	S/O
Propriété n° 7 – Direction du logement abordable	66 %	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun calendrier d'exécution pour le projet • Aucun bâtiment • Nécessité d'un investissement en capital important pour construire un bâtiment 	S/O

Propriétés du quartier Dalhousie	Pourcentage des besoins des Services à l'enfance	Risques	Critères de refus
Propriété n° 8 – 1010, rue Somerset	89 %	<ul style="list-style-type: none"> Partenariat avec le conseil scolaire requis 	S/O
Critères de refus appliqués			
Propriété n° 2 – Installation à usages multiples	80 %	S/O	Le calendrier d'exécution s'échelonne sur plus de cinq ans
Propriété n° 3 – Société de logement communautaire d'Ottawa (SLCO)	77 %	S/O	Les exigences législatives en matière d'espace extérieur ne peuvent être satisfaites
Propriété n° 4 – SLCO	77 %	S/O	Les exigences législatives en matière d'espace extérieur ne peuvent être satisfaites
Propriété n° 5 – SLCO	74 %	S/O	Les exigences législatives en matière d'espace extérieur ne peuvent être satisfaites